

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 22 DECEMBRE 2020**

L'An Deux Mille Vingt, le Mardi Vingt-deux du mois de Décembre à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqués, s'est réuni à huis clos à la Mairie, dans la salle des délibérations, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Wennie MOLIA – M. Louis ANDRE – Mmes Nanouchka LOUIS – Marguerite MURAT – M. Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Mmes Nina PAULON – Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – M. Julien DINO – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jules FRAIR (s'est absenté momentanément) – Emmerly BEAUPERTHUY (excusé ; pouvoir donné à Liliane MONTOUT) – Mme France-Enna URBINO (excusée) – MM. Michel HOTIN (s'est déplacé momentanément) – Marcellin ZAMI (excusé) – Josy LAQUITAINE – Mme Sylvia HENRY – MM. Stéphane URIE – David LUTIN (excusé) – Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné au maire) – Mmes Nadia CELINI (excusée) – Yane BEZIAT (excusée) – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (a définitivement quitté la séance) – Patrice PIERRE-JUSTIN (a définitivement quitté la séance) – Mme Ghylaine JEANNE (a définitivement quitté la séance).

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE
DU STREET WORKOUT SUR
LE TERRITOIRE DU GOSIER**

CM-2020-6S-DS-104

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant la volonté de la municipalité de diversifier l'offre sportive de manière équitable sur le territoire ;

Considérant la volonté de l'équipe d'animer les zones rurales du territoire ;

Considérant qu'une concertation sera menée avec la population, dans le cadre notamment des conseils de quartiers, pour définir les sites d'implantation sur le territoire, des structures de street workout à acquérir ;

Considérant la nécessité de veiller à ce que les équipements sportifs mis à disposition de la population et des associations, soient performants et permettent d'accueillir des compétitions d'envergures régionales et internationales ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la réalisation de travaux visant à sécuriser le parc de street workout du Calvaire, eu égard à l'évolution des pratiques dans cette discipline et à l'optimiser, en vue d'en garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite et de le personnaliser à l'effigie de la ville du Gosier.

Article 2 : D'approuver l'acquisition de trois structures à positionner dans les zones rurales du territoire.

Article 3 : D'approuver le plan de financement suivant :

	Nature	Montants HT
DÉPENSES	Optimisation	11 500,00 €
	Acquisition	60 000,00 €
Total dépenses hors taxes		71 500,00 €
RECETTES	AGENCE NATIONALE DU SPORT - 50 %	35 750,00 €
	CARL - 30 %	21 450,00 €
	Ville du Gosier - 20 %	14 300,00 €
Total des recettes hors taxes		71 500,00 €

Article 4 : D'autoriser le maire à solliciter tout partenaire susceptible d'accompagner financièrement la collectivité dans le cadre de la réalisation de ces projets.

Article 5 : D'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

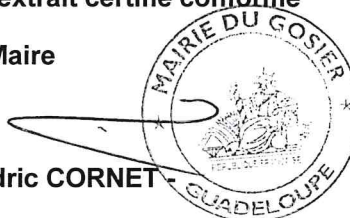
Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
23 DEC. 2020
Et publication ou notification
le
23 DEC. 2020

Fait et délibéré à Gosier, le 22 décembre 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Cédric CORNET



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Développement de l'offre du street workout sur le territoire du Gosier

Date de transmission de l'acte : 23/12/2020

Date de réception de l'accusé de
réception : 23/12/2020

Numéro de l'acte : CM20206SDS104 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20201222-CM20206SDS104-DE

Date de décision : 22/12/2020

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres